

## Consortium OID-ADEME-CSTB : Demeter lance sa plateforme de collecte de données

Améliorer la connaissance des consommations énergétiques du parc de bâtiments tertiaires : voilà l'objectif que s'est fixé le consortium du projet DEMETER réunissant experts du bâtiment, experts de la donnée et bureaux d'étude techniques.



Afin d'apporter une compréhension fine du fonctionnement énergétique du parc, au-delà du cadre déclaratif fixé par le décret tertiaire, l'OID, l'ADEME et le [CSTB](#) lancent conjointement un appel à contribution à destination des bailleurs, exploitants et gestionnaires de bâtiments, afin de fournir des données de consommation énergétique, d'usage et de matérialité de leurs bâtiments.

### L'urgence d'améliorer la connaissance du parc tertiaire

Le constat est sans appel : les bâtiments des secteurs résidentiel et tertiaire représentent à eux seuls 45% de la consommation d'énergie finale et 16% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, soit à peine moins que l'industrie hors énergie (18%) et l'agriculture (19%)[1].

Alors que la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels est bien étudiée, celle des bâtiments commerciaux l'est notablement moins. Et pourtant, ces derniers engendrent 17% de la consommation d'énergie finale.

Conscient de cet enjeu, l'Etat s'est doté en 2019 du Décret Tertiaire qui fixe pour les bâtiments assujettis, des objectifs ambitieux de réduction de la consommation énergétique à différents horizons temporels : -40%, -50% et -60% respectivement en 2030, 2040 et 2050, par rapport à une année de référence comprise entre 2010 et 2019.

Pour autant, le parc de bâtiments tertiaires reste mal connu, du fait de la diversité des bâtiments qui le composent (bureaux, commerces, entrepôts logistiques, bâtiments d'enseignement, établissements de santé, hôtels...) et de la grande hétérogénéité

d'utilisation de ces derniers. Améliorer la performance énergétique du parc passe donc d'abord par une meilleure connaissance du fonctionnement énergétique des bâtiments tertiaires.

## Un effort collectif pour mettre la data au service de la transition énergétique des bâtiments tertiaires

Connaître avec précision le profil de consommation des bâtiments tertiaire nécessite d'avoir accès à des données précises sur les différentes caractéristiques impactant cette consommation : caractéristiques physiques, type d'activité hébergée, systèmes énergétiques sur site, taux d'occupation, intensité d'usage... Être en mesure de séparer la contribution du bâtiment de l'usage est notamment indispensable à la mise en place de politiques ciblées. De nombreuses bases de données, disjointes et souvent parcellaires, co-existent aujourd'hui.

La mise en commun et l'enrichissement de ces bases de données est aujourd'hui nécessaire si l'on veut tendre vers une description fidèle et précise de la diversité du parc de bâtiments tertiaires. C'est l'objectif que s'est fixé le projet DEMETER (Données et Modèles sur les bâtiments Tertiaires), lauréat de l'édition 2022 de l'appel à projet « Vers des bâtiments responsables » soutenu par l'ADEME et regroupant un consortium d'experts du bâtiment et de la donnée : CSTB, **Efficacity**, Orange Business, Arcora et l'Observatoire de l'Immobilier Durable.

## Les 4 piliers du projet DEMETER

DEMETER permet d'aller au-delà de l'obligation réglementaire du décret tertiaire, en fournissant notamment une vue précise du profil de consommation de bâtiments types pour les principales catégories d'activité à l'échelle du bâtiment, complémentaire de la vision par entité fonctionnelle assujettie (EFA) choisie par le décret tertiaire. Les données issues de ces travaux permettront d'aller au-delà des informations de la plateforme OPERAT sur laquelle les assujettis au décret tertiaire déclarent leurs consommations énergétiques, et ainsi d'orienter plus efficacement les politiques publiques en matière de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments tertiaires.

Ce projet, dont le nom est inspiré de la déesse grecque des récoltes, repose sur plusieurs piliers :

- Un inventaire exhaustif des bases de données existantes en accès libre sur le parc tertiaire (par exemple la Base de Données Nationale des Bâtiments)
- La collecte automatique de données ne nécessitant pas de consentement (par exemple la mesure d'occupation des bâtiments via des données mobiles agrégées et anonymisées)
- La collecte automatique ciblée de données de consommation très fines et de caractéristiques détaillées des bâtiments nécessitant un consentement
- La création d'archétypes de bâtiments tertiaires et de modèles énergétiques associés à des usages activités variées et permettant une modélisation plus fine du parc tertiaire à des fins d'aide à la décision dans le contexte de la transition énergétique du secteur.

Afin de collecter ces données, une plateforme dédiée a été créée. Ludique et simple d'utilisation, elle permettra aux propriétaires, gestionnaires et exploitants de bâtiments tertiaires de renseigner des informations précises sur ces derniers : données de compteurs communicants d'énergie, usage détaillé, scénarios d'occupation et caractéristiques matérielles. La plateforme est ouverte au public depuis le 1er mai 2024.